

*Monopolization and Abuse of Dominant Position. A Comparative Study of the American and European Approaches to the Control of Economic Power*, par RENÉ JOLIET. Un vol., 6¼ po. x 9½, broché, 329 pages. Collection scientifique de la Faculté de Droit de l'Université de Liège, no 31. — MARTINUS NIJHOFF, La Haye, 1970

A. Jacquemin

Volume 47, numéro 1, avril-juin 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004366ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004366ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jacquemin, A. (1971). Compte rendu de [*Monopolization and Abuse of Dominant Position. A Comparative Study of the American and European Approaches to the Control of Economic Power*, par RENÉ JOLIET. Un vol., 6¼ po. x 9½, broché, 329 pages. Collection scientifique de la Faculté de Droit de l'Université de Liège, no 31. — MARTINUS NIJHOFF, La Haye, 1970]. *L'Actualité économique*, 47(1), 199–200. <https://doi.org/10.7202/1004366ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1971

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru  
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Science remarquable pour la mise en valeur des moyens et pour permettre d'atteindre des objectifs, l'économie n'est qu'une bien piètre technique pour définir ces objectifs, le projet économique est bon serviteur mais mauvais maître. Après avoir noté qu'il a fallu des millénaires pour que l'humanité trouve les moyens scientifiques pour réussir, c'est-à-dire pour résoudre ses rapports avec la nature, l'auteur se demande : Quel peut-être l'apport de la démarche économique pour guider l'agriculture dans cette « terrible et fascinante » mutation ? Bien entendu les décisions des hommes ne sont pas déterminées exclusivement par l'économie ! Mais si l'économiste doit accepter que des considérations autres que les siennes puissent emporter les décisions, il a le droit et le devoir de rappeler le coût de ces décisions ; il peut ainsi aider chaque responsable à mieux percevoir les conséquences de son action et à discerner les types d'action qu'il a des chances de réussir.

Le progrès technique force les agriculteurs à une douloureuse et difficile remise en question, mais lui offre également des moyens d'action plus puissants. Souhaitons que cette recherche sur les éléments fondamentaux de l'économie rurale, science de la mise en valeur des biens rares, contribue à une orientation plus grande vers ce qu'on pourrait appeler l'économie de l'homme ; encore faudra-t-il que cette matière première qui se retrouve en chacun de nous capte bien ce message de sensibilisation.

Henri-Paul Blanchard

**Monopolization and Abuse of Dominant Position. A Comparative Study of the American and European Approaches to the Control of Economic Power**, par RENÉ JOLIET. Un vol., 6¼ po. x 9½, broché, 329 pages. Collection scientifique de la Faculté de Droit de l'Université de Liège, no 31. — MARTINUS NIJHOFF, La Haye, 1970.

Cet ouvrage brillant est une des trop rares études comparatives entre le droit américain de la concurrence et le droit européen. Le sujet est important. En confrontant l'article 2 du Sherman Act avec l'article 86 du Traité de Rome, l'auteur analyse en profondeur les notions de pouvoir de monopole, de position dominante et d'abus.

Il montre notamment que les concepts de *monopoly* dans le Sherman Act et de position dominante dans le Traité de Rome sont équivalents et reposent sur les caractéristiques structurelles du marché.

En outre les concepts d'abus et de *monopolization* sont également similaires et relèvent d'une analyse des comportements sur les marchés.

À travers sa recherche, et grâce notamment à son ouverture économique, R. Joliet soulève de multiples problèmes et a le grand mérite de remettre en question des conceptions apparemment acquises parce qu'elles n'ont jamais fait l'objet de réflexions fondamentales. Loin des compilations monotones qui

caractérisent trop de travaux juridiques, cet auteur provoque le débat. Dans cet esprit, nous voudrions émettre quelques réflexions critiques.

En premier lieu, l'auteur semble défendre d'une façon un peu trop rigide la distinction statique : structures, comportements, performances. En fait, l'analyse économique dynamique insiste sur le rôle des stratégies de l'entreprise qui transforme à son avantage les structures de marché<sup>1</sup>.

Dans cette optique, il ne faut pas seulement se soucier de l'effet immédiat d'une conduite sur le consommateur, mais aussi de l'effet à plus long terme qui résulterait d'une transformation structurelle du marché et qui peut être beaucoup plus dommageable.

En second lieu, l'approche structurelle adoptée paraît fort étroite (p. 92). Les phénomènes de la grande dimension et de la concentration conglomerale sont sous-estimés. Analyser le pouvoir économique à la lumière de la position sur un seul marché, et sur le seul marché des produits risque d'ignorer les effets de la diversification inter-industrielle et les positions dominantes sur les marchés de facteurs.

En troisième lieu, le critère de performance est aperçu uniquement d'un point de vue microéconomique, à l'exclusion des effets macroéconomiques. Un rappel de la théorie de Ferguson aurait été utile<sup>2</sup>.

Il reste que cet ouvrage important intéressera l'économiste et le juriste soucieux de voir traduire dans les institutions les exigences d'un fonctionnement efficace de notre économie de marché.

A. Jacquemin

**Economics of the Canadian Corporate Bond Market**, par J. ROSS PETERS. Un vol., 6¼ po. x 9¼, relié, 123 pages. — MCGILL UNIVERSITY PRESS, Montréal, 1971.

L'auteur donne une description du marché canadien des capitaux, de ses fonctions et caractéristiques ainsi que de son développement et de son efficacité en comparaison avec celui des États-Unis. Une attention particulière est prêtée à l'analyse de l'efficacité des opérations et de distribution des ventes par négociations directes et des offres publiques des obligations du secteur privé.

L'efficacité dans les opérations se réfère au coût minimal nécessaire pour vendre une émission (dans le cas d'une nouvelle émission) ou le coût minimal requis pour effectuer le transfert (dans le cas du marché secondaire). La somme des coûts de souscription et autres dépenses de l'émission est considérée comme l'indice de l'efficacité de fonctionnement du marché.

Dans ce contexte, l'efficacité des opérations du marché canadien est moindre que celle du marché américain. Les ventes par négociations directes sur les

1. Voir : A. Jacquemin, *L'entreprise et son pouvoir de marché*, Paris, P.U.F., 1967.

2. Voir : C. Ferguson, *A Macroeconomic Theory of Workable Competition*, Duke University Press, 1964.